

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE, ROMONT

Les apiculteurs glânois ont tenu leur assemblée annuelle le samedi 3 avril au Café de La Parqueterie à Mézières, sous la présidence de M. Georges Chassot, professeur à Romont. Cette assemblée a été bien fréquentée, plus de 70 membres y assistaient, parmi lesquels plusieurs dames.

En ouvrant cette 46^e assemblée, M. le président eut des paroles aimables pour les membres présents.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvé sans observation.

Le rapport présidentiel retient toujours l'attention de l'assistance. M. le président relate l'activité de la section durant l'année écoulée, les conférences et visites de ruchers, la magnifique promenade en Valais qui a connu un plein succès, la visite des Etablissements Rithner à Monthey où l'on est toujours très bien accueilli, l'intéressante visite de ruchers à Martigny, tout cela restera longtemps dans le cœur des participants. Il rappela aussi la mémoire des membres décédés durant l'année et l'on observa une minute de silence en leur honneur.

Les comptes présentés par le caissier Curty font ressortir la situation financière très bonne. En administrateur avisé, le comité a songé depuis plusieurs années à créer un fonds du cinquantenaire, qui aura lieu en 1980. Ce fonds s'élève à ce jour à près de Fr. 3000.—.

Après rapport des vérificateurs, ces comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Etat sanitaire : de nouveaux cas de loque ont été découverts ; très souvent c'est la faute de l'apiculteur, sa négligence et son manque d'instruction.

Activité 1976 : plusieurs conférences et visites de ruchers sont prévues durant l'année apicole ; une sortie en famille et visite du rucher-école de l'Institut agricole de Grangeneuve, pique-nique et, l'après-midi, visite du monastère cistercien de Hauterive, chef-d'œuvre d'architecture.

Concours cantonal des ruchers : ce sont les sections de la Glâne et la Veveyse qui ont participé au concours durant l'été 1975. Ce concours a connu un beau succès : 12 apiculteurs y ont pris part, dont plusieurs du 3^e âge.

Dans notre section, 5 apiculteurs ont affronté le jury et il fut attribué 1 médaille d'argent et 4 médailles d'or. Une amélioration a été enregistrée depuis le concours SAR de 1974. Le président du jury, J. Chammartin, se plut à féliciter et remercier les concurrents pour l'effort qu'ils ont fourni.

Vétérans : 12 vétérans de la section reçoivent un magnifique miellier pour 25 ans de fidélité et 5 autres vétérans reçoivent le plateau souvenir de la SAR pour 40 ans de sociétariat.

Renouvellement du comité : une démission est enregistrée, celle de M. Alfred Dévaud, membre très dévoué durant 27 ans, dont 15 ans comme caissier. M. Dévaud, qui a rempli sa charge à la satisfaction générale, est vivement remercié pour les bons services rendus durant cette longue période : un cadeau lui sera offert en reconnaissance de son activité.

Pour remplacer M. Dévaud, il est présenté la candidature de M. André Demierre, chauffeur GFM à Montet, médaille d'or au concours des ruchers. Les anciens membres, ainsi que M. Demierre prénommé, sont élus membres du comité par acclamation.

Pour terminer cette belle assemblée, M. Christinaz, instituteur à Mézières, en parfait cinéaste, fait défiler sous nos yeux le magnifique film suisse de l'apiculture.

A 24 heures, M. le président Chassot lève cette séance et souhaite à tous une bonne année apicole et bon retour au foyer.

J. C.

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Assemblée générale du 14 mars, à Montricher

Il est 14 h. quand M. P.-A. Bonzon, président, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux 57 personnes présentes.

Après lecture et adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la précédente assemblée, M. Aubert accueille cinq nouveaux membres. Hommage est ensuite rendu à deux apiculteurs de la section, décédés en 1975.

Le président poursuit la séance en rappelant les faits saillants de la saison apicole passée, caractérisée par un déficit marquant. Il semble qu'elle ait suivi la conjoncture et il faut remonter loin dans le temps pour retrouver pareille disette.

M. Piguet, caissier, donne lecture de son rapport qui est approuvé. Les comptes bouclent avec une légère augmentation de fortune de Fr. 187.—, consécutive à la réadaptation des cotisations.

M. Lüthi, délégué à l'assemblée de la Fédération vaudoise, mentionne la désignation de notre section, comme vérificatrice de ses comptes pour 1977, et la nomination de M. Cretegny, comme responsable du fondoir à cire de Pen-thaz. M. Bonzon, délégué à l'assemblée de la SAR, nous parle de la fête du Centenaire qui aura lieu à Nyon les 25 et 26 septembre ; il invite les membres à y participer nombreux.

MM. Cosandier et Aubert, inspecteurs, informent l'assemblée de l'état sanitaire des ruchers de la région. Toute leur attention est retenue par des cas de loque américaine et d'acariose qui sont à déplorer au pied du Jura. Toutes les mesures sont prises pour lutter avec efficacité contre ces maladies.

En sa qualité de conseiller apicole, M. Bonzon mentionne les cinq cours qu'il a donnés en 1975 aux débutants et avancés. Il donne le programme de ces cours pour 1976 : deux journées complètes en mai et deux demi-journées en fin de saison. Cet enseignement est passionnant et ne s'adresse pas seulement aux possesseurs de ruches, mais bien à tous les amis de la nature.

Nominations : le comité est réélu en bloc : M. Bonzon, président ; M. Aubert, vice-président ; M. Piguet, caissier ; M. Lüthi, membre ; M^{me} Moret, secrétaire. Puis l'assemblée a nommé : deux vérificateurs, MM. Chevalley et Crisinel ; deux délégués à la FV, MM. Gleyre et Aubert ; deux délégués à la SAR, MM. Bonzon et Piguet.

Pour la course 1976, le comité propose la visite de la section apicole de l'Ecole de Grangeneuve (FR), qui aura lieu le 11 juillet.

La prochaine assemblée générale se déroulera à Pompaples, le deuxième dimanche du mois de mars. Quant à l'assemblée d'automne, la date sera fixée par le comité, qui espère réunir beaucoup d'amis apiculteurs autour du verre de l'amitié.

Souvenirs et diplômes sont remis aux jubilaires de la société, membres depuis 25, 40, 50 ans et plus.

Puis M. Bonzon donne lecture du rapport du groupement d'élevage des reines. Il se plaît à constater les bons résultats obtenus, malgré les conditions défavorables de la saison apicole 1975. En effet, des 151 ruchettes montées à l'Hongrin et à Vermeilley, on a enregistré un effectif de 104 reines fécondées.

La traditionnelle tombola est suivie des propositions individuelles. Nous mentionnons ici une information intéressant tous les apiculteurs ; il s'agit de la pose de ruchettes, pièges à essaims. Chaque apiculteur est autorisé à poser de telles ruchettes jusqu'à 50 m. de son propre rucher. La pose « sauvage » auprès des ruchers appartenant à des tiers est punissable.

La partie récréative de l'assemblée est agrémentée par 3 films réalisés et commentés par M. Ruckstuhl de Saint-Cergue : Congrès Apimondia à Moscou en 1971, station d'élevage du Vermeilley et insémination artificielle des reines.

Que M. Ruckstuhl soit ici remercié de nous avoir fait découvrir tant de merveilles et pénétrer dans le domaine de la « microprécision », domaine dans lequel chacun a pu mesurer l'ampleur de ce qui lui reste à apprendre.

Il est plus de 18 h. lorsque M. Bonzon clôt la séance, en souhaitant à chacun une bonne année apicole.

Le comité.

J'achèterais 1 extracteur (minimum 8 cadres hausses DB), ainsi que quelques ruchettes de fécondation.

P.-A. Bonzon - 1801 FENIL-sur-Corsier - Tél. le soir (021) 51 76 13.

A vendre : 8 belles colonies d'abeilles, en ruche chalet DB complète avec la récolte.
F. Durussel - 1681 Chesalles-sur-Moudon - Tél. (021) 95 18 45.

A vendre, un extracteur universel, deux maturateurs clarificateurs de 100 kg. Ainsi que tout le matériel nécessaire à l'exploitation d'un rucher.

Rywalski Raymond - Garde-chasse - 3941 FLANTHEY - Tél. (027) 58 13 43.

A vendre, d'élevage soigné,

Reines carnioliennes 1976 de souches sélectionnées contre facture au prix de Fr. 25.—. Port, emballage, et laissez-passer en plus.

Jean-Michel Berthod - Bourgeoisie 12 - 1950 SION (VS).

Téléphone (027) 23 19 84 - CCP 19 - 8080.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **En ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - TÉL. (025) 4 21 54